



Ecole Maternelle Anne Franck
Les Molières



Compte rendu de l'UPI Conseil d'École Maternelle n°3 Du mardi 02 juin 2015

PARTICIPANTS

Représentants des parents d'élèves (UPI) :

- Mme Devillaz, Responsable maternelle (MS)
- Mme Bourdreux, Suppléante (GS)
- M. Le Mentec, Titulaire (PS)

Enseignantes :

- Mme Fauconnier (PS)
- Mme Jambou (MS)
- Mme Tondji Biyo (GS)

Présidente de séance :

- Mme Fauconnier

Représentante du personnel périscolaire :

- Mireille Basset

Représentants de la Mairie :

- Mme Binet, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance et aux écoles
- M. Prabonneau, adjoint au maire, responsable des services techniques
- M. Lubraneski, maire des Molières

ORDRE DU JOUR

- Effectif de rentrée
- Exercice d'évacuation
- Projet d'école
- Bilan des travaux
- Manifestation 3^{ème} trimestre
- Remerciements
- Santé scolaire
- Points UPI

COMPTE-RENDU UPI

EFFECTIF DE LA RENTREE 2015/2016

Petite section : 23 élèves / Moyenne section : 18 élèves / Grande section : 28 élèves

À la rentrée, un double niveau sera sûrement mis en place pour tous les niveaux. La petite section sera mixée avec la moyenne section et la moyenne section sera mixée avec la grande section. L'affichage des classes se fera le 31 août au soir, et la rentrée scolaire le 1^{er} septembre 2015.

-> Nous rappelons que toute absence doit être justifiée par écrit auprès des maîtresses. Ceci est particulièrement important le jour de la rentrée afin de valider les effectifs auprès de l'inspection académique, et éviter ainsi des fermetures de classes.

PROJET D'ECOLE

L'avenant au projet d'école se termine en fin d'année scolaire 2014/2015.

Pour la rentrée scolaire, un nouveau projet scolaire sera mis en place pour 3 ans, il portera sur l'écriture et le graphisme, la phonologie, et l'éducation au développement durable. Le projet sera prochainement validé par le corps enseignant.

MANIFESTATIONS DU 3^{EME} TRIMESTRE

- Suite des jeux mathématiques en PS, MS et GS avec la participation de grands-parents en MS.
- 15 et 16 juin : Sortie au centre équestre pour les GS. Cette sortie est financée par la Caisse des Ecoles.
- Tous les mercredis : Activité mini tennis pour les GS, encadrée par un intervenant du Club de Tennis des Molières. Les séances se dérouleront sur le plateau d'évolution de l'école (ou le city stade).
- Activité vélo pour les PS, MS et GS. Nous rappelons que Les tricycles de l'école seront utilisés seulement lorsqu'un enfant aura beaucoup de mal à utiliser son propre vélo, cela lui permettra de poursuivre l'activité au lieu de perdre toute motivation.
- 20 juin - Matin : Spectacle sur le thème de la nature composé de danses, chants et comptines. Le spectacle se déroulera dans la salle de jeux. Les GS passeront à 10h, les MS à 10h30 et les PS à 11h. Les parents seront conviés en fonction de l'heure de passage de leur enfant.

- 20 juin – 14h-17h : Fête de l'École pour les maternelles et élémentaires. La fête aura lieu dans l'enceinte de l'école. Une exposition des œuvres sur la nature « land art » sera présentée.
- 22 juin : Visite des enfants des Oisillons de Boullay qui seront les prochains élèves de petite section.
- 30 juin : Pique-nique pour les PS, MS et GS. Le lieu est à confirmer (au FAM de la Lendemain ou dans le bois près de l'école).
- 03 juillet : Pour toute l'école, un animateur sera présent au city stade. L'organisation de passage des différentes classes sera vue par le corps enseignant dans les jours à venir.

Liaison entre la Grande Section et le CP : Les CP viennent dans la classe des GS pour y faire des activités en commun. Chaque élève de CP accompagnera un élève de GS pour lui faire visiter les locaux.

-> Une réunion d'information pour les parents des futurs élèves de CP aura lieu le 29 juin à 18h.

SANTE SCOLAIRE

Petite section : tous les élèves ont eu un bilan auditif et visuel. 7 d'entre eux ont eu une visite médicale. Les autres élèves passeront une visite en Moyenne Section l'an prochain.

Moyenne section : tous les élèves ont une visite (soit lorsqu'ils étaient en PS, soit au cours de cette année).

Grande section : certains élèves ont eu une visite médicale fait par un médecin, les autres ont été vu par une infirmière scolaire. Tous ont eu un bilan auditif, visuel et du langage.

EXERCICE D'EVACUATION

L'exercice s'est déroulé le 1^{er} juin. Tout s'est bien passé.

BILAN DES TRAVAUX

- Les marquages au sol doivent être refaits. Des places de parkings pour les vélos et les numéros des marelles doivent être créés à la peinture.
- Un nouveau revêtement rouge est à prévoir, car l'actuel se dégrade vite.
- En classe de GS, il faut regrouper les fils des ordinateurs et installer une connexion Internet.

-> Dégradation : Il est à rappeler que chaque enfant est responsable de ce qu'il détériore/abîme/casse. Les parents sont avertis dans un premier temps par le corps enseignant. Si la dégradation est importante (ou s'il y a récurrence) les parents et leur enfant seront convoqués à la Mairie et reçu par le Maire pour demander une réparation financière et/ou une mesure disciplinaire éducative.

REMERCIEMENTS

Le corps enseignant remercie les parents accompagnateurs lors de la sortie de Fontainebleau. Et Mesdames Audouin et Segura qui aident les élèves de moyenne section pour les jeux mathématiques.

POINTS UPI

- **Dépose Minute** : Nous rappelons encore que certains parents ne respectent toujours pas le fait qu'il ne faille ni s'arrêter ni stationner sur la route devant la grille de l'école élémentaire, bien qu'un panneau de circulation le signale. Cela bloque la circulation. Un dépose minute est mis en place à cet effet pour s'arrêter quelques instants seulement. La mairie fera un point dans le prochain bulletin municipal. **Un agent assermenté sera prochainement présent pour faire respecter la signalisation, et verbalisera tous les contrevenants qui ne respectent pas l'interdiction de stationner et s'arrêter devant l'école sur la voie publique.**
- **Jeux dangereux** : Les enseignantes sont attentives à tous les jeux dangereux qui peuvent apparaître. En ce moment en école élémentaire en générale, c'est le jeu de la « tomate » qui consiste à bloquer sa respiration jusqu'à devenir le plus rouge possible. Cependant, le corps enseignant n'a relevé aucun cas d'élève ayant joué à ce genre de jeu dans l'école Anne Frank. Toute fois, il est demandé aux parents de prendre leur responsabilité en discutant avec leur enfant pour connaître les jeux « interdits » auxquels il pourrait jouer, et d'en référer aux enseignantes.
- **Petite section** : L'après-midi tous les enfants ne sont pas forcément présents, ce qui impose une nouvelle organisation après la sieste. Les enfants revoient les activités/apprentissages vus en classe en petit groupe.
- **NAP** : Pour la rentrée scolaire 2015/2016, les NAP seront payantes. Le tarif sera évalué en fonction du quotient familial. Pour cette première année, les NAP ont coûté 50 000 euros à la Mairie (avec des aides de l'état). Malheureusement, l'état ne verse plus de subvention, et les aides ont considérablement diminuées. Les frais les plus importants engendrés par les NAP sont des frais de personnel. Nous précisons, à titre d'exemple, que les NAP sont dirigées par les ATSEMS, et que par conséquent, il a fallu embaucher du personnel supplémentaire pour assurer le ménage des classes. En ce qui concerne la Petite Section, la sieste est privilégiée, et lorsque les élèves sont réveillés, des jeux libres sont proposés. Le corps enseignant constate que les élèves commencent à être fatigués dès le jeudi, et que leur attention est difficile à capter. Les NAP du vendredi sont donc « réduites » en temps, et les jeux libres sont préconisés pour que les enfants puissent se « défouler ».

Le thème du « Jardin Extraordinaire » est maintenu pour l'année prochaine, car riche de possibilités.

- **Intervenant** : Pour la rentrée scolaire 2015/2016, un budget de 3000 euros est alloué à l'école pour la prestation d'intervenant. Les maîtresses pensent faire intervenir Nicolas Espié, un intervenant en musique.
- **Poux et tiques**: Les affiches à l'entrée de l'école seront datées dorénavant. Vous pouvez consulter ce lien, qui explique comment éradiquer ce fléau: <http://poux.questionsante.org/savoirplus.htm>. Nous rappelons que si votre enfant a des poux, il faut prévenir la maîtresse de votre enfant, et de traiter immédiatement la chevelure de votre enfant, ainsi que : matelas, doudous, chapeaux, siège enfant dans la voiture, partout où votre enfant a pu poser sa tête. Pour combattre cette contagion, il serait bon que tous les parents traitent leurs enfants pendant les vacances scolaires pour qu'à la rentrée aucun enfant n'arrive avec des poux. Merci à vous.

Plusieurs familles des Molières ont signalé la présence de tiques dans les bois. Il est conseillé de mettre un chapeau aux enfants pour les sorties, et de vérifier régulièrement leur présence, particulièrement sur tous les endroits chauds du corps (aisselles, nuque, etc.). Elles ne doivent pas être enlevées n'importe comment, des tire-tiques sont disponibles pour un prix minime en pharmacie.

- **Hygiène** : Un adulte est toujours présent lorsque les élèves vont se laver les mains. C'est l'adulte qui appuie sur le « pousse-mousse » pour donner la bonne dose de savon. Les élèves se lavent les mains après être allés aux toilettes, et avant/après le repas. Pour les toilettes, si l'enfant demande de l'aide pour s'essuyer, l'ATSEM est présente pour les aider, mais c'est aux parents d'apprendre à leur enfant comment s'essuyer. Les élèves vont à heures fixes aux toilettes (plusieurs fois par jour), mais si un enfant demande à y aller pendant une activité, il n'est pas interdit qu'il y aille.
- **Télévision** : Lors des récréations où le temps est fortement pluvieux, les élèves sont réunis pour regarder un dessin animé. Les DVD sont choisis par les maîtresses, ce sont « Les Histoires du Père Castor ». Histoire en livre qu'ils ont la possibilité de lire en classe. La télévision est mise très occasionnellement (2 fois cette année).
- **ATSEM Geneviève** : Geneviève, l'ATSEM de la Moyenne Section, qui travaille avec la maîtresse Isabelle JAMBOU, prendra sa retraite le 16 octobre 2015. Le recrutement débutera prochainement en mairie.
- **Bac à sable** : Avec les beaux jours qui arrivent, les élèves pourront jouer dans le bac à sable. Tous les élèves ont la possibilité de « vider » leur chaussure pleine de sable dans la cour, ou dans une poubelle lorsqu'ils rentrent en classe.
- **Lieux d'Accueils pendant les vacances scolaires** : Vous trouverez sur le site des Molières, à la page suivante : <http://www.lesmolières.fr/accueils-de-loisirs/>, toutes les informations pour accueillir votre enfant pendant les vacances scolaires. Bien sûr, vous pouvez trouver d'autres centres d'accueils aux alentours (Cernay, Boullay, St-Rémy-Les-Chevreaux, Limours...). N'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour obtenir tous les renseignements nécessaires.
- **Garderie du soir** : Après l'heure du goûter, les enfants peuvent soit jouer à l'intérieur – lego, dinette, coloriage, etc. – si le temps ne permet pas de sortir. Sinon, ils vont dans la cour s'amuser – toboggan, marelle, bac à sable, etc.
A 18h20, tous les enfants commencent à ranger, et se préparent pour attendre leurs parents.
- **Cantine** : Encore trop de parents s'obstinent à ne pas inscrire leurs enfants à la cantine pour le mois entier, alors que leurs enfants sont présents. **Il est demandé et rappelé que l'inscription est obligatoire pour le bon fonctionnement des services de la cantine.** Toute annulation doit être faite 24 heures à l'avance, sinon, le repas sera facturé. Nous rappelons que l'inscription permet de prévoir le nombre de portions alimentaires en fonction du nombre d'enfants. Quand des enfants sont présents sans avoir été inscrits au préalable, cela signifie que les portions sont réduites pour les enfants inscrits, merci donc de faire preuve d'implication sur ce point. L'inscription se fait simplement par Internet sur le site de la mairie (formulaire Google), vous avez la possibilité d'imprimer vos réponses d'inscription avant validation du formulaire. Pour information, vous trouverez les menus sur le site des Molières : <http://www.lesmolières.fr/menus-restaurant-scolaire/>
- **Liste téléphonique** : À la rentrée scolaire, nous proposerons à tous les parents qui le souhaitent de communiquer leur numéro de téléphone pour créer une liste par classe. Cette liste sera mise dans le cahier de vie, et permettra de joindre un parent en cas de soucis (échange de doudous, vêtement, perte du carton d'invitation à un anniversaire, besoin d'un renseignement entre parent de la même classe).
- **Café UPI** : À la rentrée scolaire, l'UPI vous proposera le Café de la Rentrée. Il sera offert dès 9h devant l'école. La Mairie nous prêtera un barnum pour vous accueillir entre la maternelle et l'élémentaire. Nous vous attendons nombreux pour commencer l'année avec convivialité !

Date du prochain Conseil d'Ecole Maternelle : Il se tiendra 15 jours après les élections des Parents d'élèves.
Secrétaire de séance pour l'UPI : Julie Devillaz

